

PROPOSITION 1

BÂTIR UN CURSUS EDUCATIF À LA MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Plusieurs facteurs rendent nécessaire la formation des jeunes à la mobilité. En premier lieu, la circulation s'est densifiée et les modes de transports individuels se sont multipliés, notamment ceux qui sont passés du statut d'objet de loisirs à celui de modes de déplacement rapides (trottinettes, gyropodes et hoverboards, vélos à assistance électrique...). D'autre part, le développement de la pratique du vélo en milieu urbain crée des conflits entre usagers, complexifie le partage de la route et engendre des situations dangereuses. Dans le même temps, les référentiels se sont multipliés, Code de la Route et Code de la Rue, vélos autorisés à emprunter les sens uniques à contre-sens, créant des situations déroutantes en milieu urbain. Pour finir, en quelques décennies, l'autonomie de déplacement des jeunes s'est réduite puisqu'ils sont souvent transportés par leurs parents jusqu'à l'école ou jusqu'au collège, même sur de petites distances.

Les jeunes adultes ont, au regard de la mobilité, des pratiques et des considérations très différentes de leurs aînés. Ils sont adeptes de nouvelles solutions de type Blablacar pour leurs déplacements longs et Uber pour leurs déplacements urbains. Ils passent leur permis de conduire plus tard que leurs parents et certains envisagent de s'en passer. Globalement, ils connaissent mal les règles de circulation, les négligent ou les transgressent. Certains savent même très mal circuler à vélo. Enfin, ils ont avec la voiture un rapport qui, à l'image d'autres biens de consommation, tend à passer de la propriété à l'usage. Cette tendance les porte naturellement à apprécier les solutions d'autopartage.

Il existe déjà un continuum de formation des jeunes, organisé par le Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture. Ces formations sont orientées sur l'éducation à la sécurité routière et peu sur la sécurité de tous les nouveaux modes de déplacements (EDP). Les jeunes salariés qui bénéficient d'un PDIE reçoivent ensuite un complément de formation à la circulation en ville et suivent par exemple des stages de « remise en selle » pour mieux circuler à vélo.

L'idée centrale de cette proposition est de faire de l'éducation à la mobilité une matière à part entière, enseignée au cours du parcours scolaire, le plus tôt possible (dès le collège et pourquoi pas dès l'école élémentaire), en associant autant que possible les parents avec des outils et un langage commun qui facilitent l'appropriation par toutes les générations.

Son support pourrait être une application pour smartphone – outil de prédilection des jeunes générations - avec un (ou des) jeu(x) lié(s) aux déplacements, et l'obtention de récompenses incitatives. Un challenge pourrait être lancé à cette occasion.

Pour tester le projet, des pistes concrètes de mise en œuvre grandeurs se dessinent :

- L'une concerne le Conseil départemental de l'Isère et s'inscrirait dans la continuité des packs déjà proposés par le Département (tels que le « pack rentrée »). Il s'agirait d'un module « clé en mains », à rendre attractif pour une meilleure efficacité pédagogique, qui pourrait émerger d'un projet éducatif et naître ainsi d'une co-construction avec des jeunes. Il faudra le concevoir en étroite collaboration avec l'Education Nationale, les acteurs de la mobilité (autorités organisatrices, assurances, associations...), en complémentarité et en cohérence avec les attestations scolaires de sécurité routière, obtenues dans le cadre d'enseignement obligatoire. Un tel dispositif pourrait être élargi aux lycéens, sujet à évoquer avec la Région.
- L'autre piste de travail concerne les apprentis de l'IMT, un groupe de jeunes de 16 à 20 ans qui cumule les difficultés de mobilité, puisqu'ils doivent se déplacer entre leur lieu d'étude, leur lieu de résidence (ou celui de leurs parents) et leur lieu de travail qui peut lui-même être variable (chantiers, etc.). L'intérêt de cette population d'apprentis est d'être assez homogène et importante (2500 jeunes réunis en un même lieu, avec les mêmes horaires).
- Les salariés pourraient également y être associés par l'entremise des PDIE, notamment le PDIE Grenoble Presqu'île qui monte déjà des projets en lien avec l'Académie de Grenoble.

Le Département de l'Isère propose aux collèges isérois le dispositif « Pass isérois du collégien citoyen », en lien avec le projet éducatif de chaque établissement. Il correspond à une mise à disposition de moyens financiers, matériels et humains, pour accompagner des projets où le collégien est acteur et qui vise à développer la conscience citoyenne des élèves.

Le partenaire naturel du projet : le Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture qui gère le PDASR, Plan départemental d'actions et de sécurité routière. Chaque année, il lance un appel à projets en direction des établissements scolaires, écoles primaires, collèges, lycées, centres d'apprentissage, Université Grenoble Alpes qui veulent mener des actions de prévention. Des collectivités, associations et entreprises se mobilisent également avec lui pour sensibiliser leurs salariés aux risques routiers.

Pour conclure sur ce sujet, notons enfin quelques éléments de contexte : la LOM (loi d'orientation sur les mobilités) va prochainement être promulguée. Le Code de la Route va lui aussi évoluer.

Débat

Pourquoi est-il nécessaire de former ?

- **Parce que tous les usagers n'ont pas le même niveau de connaissance des règles de mobilité**

Bruno RENARD, PDIE

Nous avons dans l'entreprise des jeunes qui ont juste l'ASSR, ou qui ne l'ont pas, qui ne connaissent que le vélo et qui sont hyper-dangereux. Nous, entreprise, avons besoin du Code de la Route associé à l'ASSR. C'est vital d'avoir des jeunes formés (notamment au Code de la route et au Code de la Rue) car beaucoup ne voient pas l'intérêt du permis.

Hans VAN EIBERGEN, consultant

Il y a 20 ans, une étude sur la pratique cyclable montrait que beaucoup de jeunes ne savaient pas faire du vélo. A Saint-Egrève, mes enfants allaient au collège à vélo et je dormais sur mes deux oreilles. Mais il existe des endroits où les gens ont peur et emmènent leurs enfants en voiture sur 350 m.

Catherine TROTIN, ECF

Dans beaucoup de villes, on peut emprunter à vélo à contre-sens les voies en sens uniques. Ces circulations qui sont appelées doubles sens cyclables sont autorisées ou non selon les villes.

Pourquoi s'adresser en priorité aux jeunes ?

- **Parce qu'ils ont une autre vision de la mobilité que les adultes**

Jean-Claude PEYRIN, Département de l'Isère

Nous réfléchissons avec notre âge (il n'y a qu'à regarder la pyramide des âges des autosolistes) et sur des modes traditionnels. Il faut envisager des modes innovants.

Thomas VIRON, IMT, IST, ISCO, IFMT (CCI Grenoble)

Chaque fois qu'on sollicite les jeunes sur la mobilité, ils ont des choses concrètes à dire, qui ne sont pas les mêmes choses ce que nous disons en termes de besoins et de réponses. (...) C'est lorsqu'on est jeune que l'on peut le plus facilement changer ses habitudes.

Thibaud COMBE, étudiant

On passe l'ASSR en 5^{ème}. À l'époque, on n'en voit pas l'utilité bien que l'ASSR soit important au collège. Et au moment du permis, on n'a plus à le passer. J'ai aussi passé le permis vélo en primaire et le permis piéton, ce qui est essentiel. C'est notamment indispensable de sensibiliser au lycée sur les vélos qui appliquent à Grenoble un Code de la route très différent, que j'applique moi-même.

Catherine TROTIN, Groupe ECF

On n'attend pas des jeunes qu'ils connaissent les panneaux. Ta réaction (s'adressant à l'étudiant Thomas COMBE) est représentative de ce qu'on t'a appris, de la manière dont on t'a éduqué à la mobilité. Lorsqu'on se préoccupe trop du Code de la Route, on empêche la création d'autres moyens de transport. Toi tu as trouvé un autre moyen, c'est le stop. Mais quand on parle trop référentiel, ASSR, permis piéton, permis voiture, on apprend à utiliser des règles alors que les jeunes devraient être capables de comprendre que oui, on autorise un vélo à rendre un sens interdit mais les autres ne le savent peut-être pas. Il faut une créativité de ses propres solutions et de la gestion des différents référentiels.

Marie-Pierre FLECHON, Département de l'Isère

Il faut sensibiliser les jeunes à l'analyse du risque.

- **Parce qu'ils peuvent être les vecteurs au sein des familles d'une prise de conscience et de nouveaux comportements**

Bruno RENARD, CEA et PDIE

Nous avons réalisé des flyers avec des humoristes. Ce qui est intéressant, c'est que les jeunes les ramènent dans leur famille pour les montrer. Il est indispensable de parler de la même manière aux enfants et aux parents, avec un glossaire commun.

Pourquoi une application smartphone liée aux déplacements ?

- **Parce qu'une formation théorique n'est pas suffisante pour les jeunes, et que le smartphone est leur outil privilégié**

Luc SATRE, SEDI

Je voudrais revenir sur la proposition de formation théorique. Peut-on lier à cela des actions concrètes dans le déplacement collégien/lycéen et dans les déplacements plus lointains ? Comment peut-on coupler cette formation théorique et pratique ?

Jean-Claude PEYRIN, Conseil départemental de l'Isère

Ce n'est pas forcément théorique. Pour le primaire, et la maternelle ça peut être plus court, mais l'école primaire en territoire dispersé peut aussi être loin du domicile. L'idée est aujourd'hui de construire un cadre et de l'adapter au contexte et à la demande des enseignants et des élèves. Il faut apprendre aux jeunes à utiliser les nouveaux outils.

Luc SATRE, SEDI

Pendant le déplacement, il est important de pouvoir trouver un intérêt à réaliser quelque chose.

Catherine TROTIN, Groupe ECF

Sensibiliser, c'est insuffisant avec ces générations noyées dans l'information, il faut leur faire pratiquer, vivre des expériences. Leur cerveau va acquérir de nouvelles compétences parce qu'il les aura pratiquées.

Thomas VIRON, IMT- IST, ISCO, IFMT (CCI de Grenoble)

Je propose une application pour smartphone avec des jeux consistant à trouver des solutions, ou qui peuvent faire partie d'un challenge.

Dominique GRAND, Grenoble à Coeur

C'est une chose à laquelle j'adhère. On apprend mieux par la pratique et par rapport à la diversité des mobilités. Il faudrait qu'au niveau des collèves commence une formation sur toutes les formes de mobilité et pas sur une seule. Une proposition : un jeu vidéo permettant une simulation de différents points de vue. Ne pourrait-on pas initier quelque chose avec les entreprises de la région ?

Pourquoi une récompense / un challenge ?

Jean-Benoît CARREAU, CitElec

Est-ce qu'une appli est une bonne idée ?

Thibaud COMBE, étudiant

C'est une bonne idée s'il y a la possibilité de gagner quelque chose.

Catherine TROTIN, Groupe ECF

Il existe sur certains territoires des applis où l'on lance des challenges aux gamins comme aux adultes. Mais il faut créer un intérêt pour participer : gagner une place de ciné, etc.

Thibaud COMBE, étudiant

Oui, il faudrait une motivation.

Francis-PILLOT, CitElec

L'idée est de créer sa propre mobilité sous la forme d'un challenge. Il y a des choses qui se passent lorsqu'on motive les gens autour d'un challenge un peu construit.

Fanny MAZORCCA, CEA et PDIE

La notion de challenge est très intéressante.

Thibaud COMBE, étudiant

Si c'est pour des jeunes, il faut qu'il y ait quelque chose derrière, une incitation (des bons de réduction, des tickets de cinéma...) pour suivre les ateliers de sensibilisation, et surtout qu'il y ait de la pratique derrière, du concret, pour que ce ne soit pas perdu. Les stages de sensibilisation sont souvent trop théoriques : en 5^{ème}, l'affiche ou la conférence ne sont pas adaptés. Il faut allier aspect ludique et formation, et avoir un gain.

Jean-Benoît CARREAU, CitElec

Est-ce que tu as manqué d'incitation en 5^{ème} ou est-ce que tu es rentré dans quelque chose de trop traditionnel ?

Thibaud COMBE, étudiant

Les deux.

Luc SATRE, SEDI

Un challenge motivant les jeunes, à mettre en place, de type « ma famille 0km en voiture », avec des sponsors à trouver, comme les challenges « je réduis mes déchets » qui fonctionnent bien, font prendre conscience et impliquent du monde. En contrepartie de l'inscription au challenge, prêt d'une mobilité durable pour l'essayer ? (trottinette / vélo électrique ?)

(...) Le challenge doit être très cadré. Cela s'est fait avec la consommation d'énergie des familles qui n'a pas bien marché pour des questions de logistique.

Commencer par les jeunes puis étendre l'expérimentation à d'autres publics ?

▪ Les salariés

Bruno Renard, CEA et PDIE

Les collégiens font à la fois la découverte des mobilités innovantes et de leur cohabitation, d'où l'intérêt de les écouter. Il faut trouver une séduction d'écoute pour ces jeunes en couplant l'entreprise et le collègue, faire le même module qu'on adaptera à chaque public. Les employeurs mettront de l'argent là-dessus parce qu'ils en ont besoin.

Fanny MAZORCCA, CEA et PDIE

Je suis d'accord avec la proposition ECF : mixer les jeunes, les plus âgés et les entreprises.

▪ Les parents

Luc SATRE, SEDI

Les parents doivent aussi être formés, et il faut commencer la formation très jeune (maternelles / primaires).

Hans VAN EIBERGEN, consultant

Il faut rendre le tout ludique, agréable et sécurisé. De cette manière, les parents sont impliqués et motivés, et cela devient une matière en tant que telle.

▪ Tous les jeunes, y compris les apprentis

Thomas VIRON, IMT, IST, ISCO, IFMT (CCI Grenoble)

(une application...) décloisonnerait le collège, le lycée et les apprentis, il n'y aurait pas besoin d'un formateur et on pourrait aussi mettre cet outil à la disposition des entreprises.

Il y a la partie outil, des parcours et des normes de formation, mais j'aimerais revenir sur la construction du parcours éducatif. Je déplore le cloisonnement primaire / collège / lycée, qui oublie les apprentis généralement invisibles. De mon point de vue, il s'agit d'intégrer la totalité des jeunes en utilisant l'existant plutôt que des parcours spécifiques, en prenant en considération (c'est plus éducatif que formatif) le besoin (ou pas), le souhait, l'envie, le plaisir des jeunes de se déplacer. Sur la question du plaisir notamment, des changements sont en cours, les jeunes les plus éduqués montrent qu'ils veulent aller d'un point A à un point B en ne faisant rien, ou en faisant autre chose que conduire. Sur la question de la mobilité, on est face à la nécessité de replacer cela dans un contexte : d'aménagement du territoire, de mobilité, d'éducation et d'information. Il faut agir sur ces quatre piliers, sans être donneur de leçons envers les jeunes, mais en étant plus constructif qu'éducatif.

▪ Les étudiants

Hans VAN EIBERGEN, consultant

Il est à noter que dans les écoles d'ingénieurs ou dans les grandes écoles universitaires, la mobilité est très peu enseignée : il y a là aussi un travail à faire pour des villes apaisées et actives, favorisant les mobilités douces.

▪ Dès le plus jeune âge

Hans VAN EIBERGEN, Consultant

C'est une obligation que les questions de mobilité soient prises en compte dès l'école primaire dans les programmes. Ma fille a eu un instituteur qui sensibilisait les gamins à ça avec des jeux de piste, etc... Je trouve à ce titre le Pass du Département très intéressant mais il faudrait le prendre en compte plus jeune et qu'il soit poussé par l'Education Nationale. Si l'Académie dit que ça ne nous concerne pas, c'est inadmissible : il faut commencer à l'école primaire pour que des automatismes puissent s'acquérir.

Luc SATRE, SEDI

Primaires et maternelles : pour quasiment toutes, l'accès à pied ou en vélo est possible. Même type de challenge « je viens à l'école à pied ou à vélo » en concours par classe en expliquant les raisons pour l'environnement et la santé physique.

Comment procéder ?

Jean-Benoît CARREAU, CitElec

Nous sommes d'accord : Code la Route, Code de la Rue, Code Piéton, Code Vélo, il faut connaître tous les codes au plus tôt pour choisir son moyen de transport adapté à l'endroit où l'on veut se rendre. Mais par quel canal passer ? Ça ne peut être que politique, et ça ne peut pas venir que du Conseil départemental. Faut-il passer par les entreprises, par le système éducatif ?

Les éléments facilitateurs

▪ L'action du Département de l'Isère

Jean-Claude PEYRIN, Département de l'Isère

Le Conseil départemental de l'Isère propose le Pass Isérois ». Nous avons des accords avec la Sécurité Routière et avec l'Education Nationale pour chaque établissement, avec un système de module dont la découverte des mobilités innovantes. L'idée est d'élargir ce Pass à la thématique de la mobilité du collégien. L'angle d'attaque est l'évolution des pratiques de déplacement et de la sécurité. Il pourrait être élargi aux lycéens, voire au-delà, en travaillant avec l'Education Nationale, les assurances, les associations et les différents acteurs de la mobilité, notamment les AOT. Il s'agit d'imaginer le service de demain, les questions de sécurité, de cohabitation des modes de déplacement, de conduite responsable, les modes doux, et d'envisager l'attractivité de ces thèmes auprès des enseignants car ce sont eux qui choisissent les modules dans le Pass.

(...) Nous avons des services (jeunesse, sport, etc...) intéressés par ces sujets. Nous avons la possibilité de fournir une infrastructure et des moyens humains pour qu'un groupe de travail notamment issu de CitElec puisse tester avec des collégiens ce qui a été dit aujourd'hui.

Marie-Pierre FLECHON, Département de l'Isère

Il s'agirait d'une co-construction, basée sur l'écoute des jeunes et la participation, à l'image du « Pack rentrée ».

▪ Les initiatives du PDIE Grenoble/Presqu'île

Bruno Renard, CEA et PDIE

L'exemple date de 2017. On a voulu faire un parcours citoyen dans le cadre de notre journée de mobilité durable. Pour l'Académie, ce n'est pas non. Je suis parrain d'Entreprendre pour Apprendre, où on a une totale liberté. On tient juste le rectorat au courant et c'est génial. Pour nous, entreprises, il s'agit d'un enjeu de RSE auprès des jeunes, et CitElec pourrait en être la chambre d'écho. Autre exemple, nous organisons des stages de remise en selle pour les salariés qui ont peur de faire du vélo.

Pour le Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes (<https://challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr/>) qui s'est tenu en juin le rectorat nous a laissé le champ libre. Le projet pédagogique a commencé en septembre. On va dans les collèges. Pourquoi ? Parce que c'est l'année de la mobilité, et parce que le collège est le moment de l'autonomie.

▪ L'IMT, un terrain d'expérimentation ?

Thomas VIRON, IMT- IST, ISCO, IFMT (CCI de Grenoble)

Il ne faut pas oublier les 5000 apprentis du bassin grenoblois qui doivent être impliqués, dont 2500 entre 16 et 25 ans fréquentent un seul établissement. Il y a là un terrain d'expérimentation pour tester des outils sur une population très variée se préparant à exercer dans les métiers de bouche, le bâtiment, la santé, etc. C'est une véritable petite ville d'adolescents. (...) La population de l'IMT, centre de Formation d'Apprentis est particulièrement intéressante car elle est à la croisée des chemins. Ceux du lycéen ou collégien, de l'étudiant universitaire et du jeune travailleur : L'apprenti, parfois mineur, n'a généralement pas encore son autonomie (hébergement et/ou véhicule), mais contrairement aux collégiens et lycéens, il n'est pas rattaché à un « établissement » de secteur. Il doit donc parfois faire des kilomètres pour se rendre en formation (comme les étudiants). En revanche, en tant que jeune salarié, il a une (petite) rémunération. Il peut donc potentiellement assumer une partie du coût de ses transports, mais comme n'importe quel salarié, il peut être amené à se déplacer pour se rendre au boulot. Une sorte de double peine, assortie d'une difficulté

supplémentaire car il doit en plus jongler avec deux lieux de travail et formation et donc parfois deux lieux de vie. Son cas est particulièrement intéressant à observer et l'accompagnement éducatif sur le sujet des mobilités n'en est que plus déterminant. : sociale /scolaire... ?)

Francis-PILLOT, CitElec

Seriez-vous prêt à inscrire un module à l'IMT ?

Thomas VIRON, IMT- IST, ISCO, IFMT (CCI de Grenoble)

Si c'est un module de formation, c'est compliqué mais si c'est une appli avec un challenge c'est mieux car c'est utilisable par tous. Cela permettrait aussi de générer des données pour voir comment l'outil (l'application) est utilisé.

Comment lancer l'idée ?

Catherine TROTIN, Groupe ECF

Pourquoi ne pas se saisir de la semaine de mobilité pour les collèges comme pour les entreprises ?

Bruno Renard, CEA et PDIE

Le problème est la date (mi-septembre)

Catherine TROTIN, Groupe ECF

Ou plutôt la semaine du développement durable (début juin). L'idée serait de lancer un projet de territoire (on parle de citoyenneté) à une date opportune dans les collèges, lycées, IUT, BTS et les entreprises pour collecter les propositions.